

Conseil d'école n°3 –jeudi 15 juin 2017
Ecole élémentaire 9 rue de la Plaine -
Compte-rendu

Présents :

- la directrice Mme Truchot
- l'équipe enseignante représentée par Mmes André, Derouineau, Guérin, Guibbert, Leca-Latruffe, Ricci, et M. Gostain
- les professeurs de la ville de Paris représentés par : M. Carré (EPS) et M. L'huillier
- la Représentante Ville de Paris, Mme Nina Chinaud
- les représentants des parents d'élèves : Mmes Adine-Viger, Marano, Narjoz, MM. Meli, Stoltz (FCPE), Mme Merere, Flammang, Lambert (APE)
- le représentant du maire du XXème, M. Martin,

Absent non excusé : Mme Servant représentante de la mairie de Paris.

1/ Le temps scolaire :

A la rentrée de septembre 2017 :

2 classes de CP à 26-27 (Mmes Leca-Latruffe et De Preneuf)

1 CP/CE1 (Mme André) avec 12 CP et 10 CE1

2 classes de CE1 : à 23-24, Mme Guérin suivra sa classe en CE1 et une nouvelle enseignante en attente de nomination.

1 CE2 à 25 , Mme Ricci suivra sa classe en CE2

1 CM1 à 23, Mme Berko.

M. Gostain et Mme Derouineau quittent l'école; Mme Guibbert nous quitte pour 1 an pour aller dans une classe spécialisée rue de Lesseps (elle reste titulaire au 9 plaine)

Deux arrivées : Mme Berko (CE1) et Mme Depreuef (CP)

Lecture et adoption du projet d'organisation pour les prochaines années :

Pour mémoire, suite à la transformation des structures des écoles 9 et 11 Plaine, les représentants de parents ont souhaité qu'un projet soit écrit afin que certaines organisations puissent perdurer.

Ce projet a été rédigé par les directrices, puis soumis aux enseignants, puis soumis aux représentants de parents, avant cette présentation en conseil.

Le projet est lu et discuté. Des modifications sont faites. Il est annexé à ce compte-rendu.

Les parents souhaitent que l'on réfléchisse à des indicateurs permettant de pouvoir évaluer le projet. Les indicateurs pourraient être : le flux entre écoles au moment des temps périscolaires, le nombre de demandes de parents souhaitant changer leur enfant d'école.

Bilan des projets de classe :

La classe de CPA a travaillé en lien avec la GS 2. Les élèves ont écrit une histoire que les GS ont mise en images avec la création d'un film.

La classe de CPC a créé un film animé.

Les trois classes de CP sont allées à la maison du geste et de l'image et se sont essayées à des techniques d'animation.

Les élèves de la classe de CE1A proposeront une enquête policière dans l'école à la fin de l'année.

La classe de CE1B suite aux ateliers musicaux sur les structures Baschet qu'ils ont appréciés, ont écrit un compte-rendu qu'ils ont illustré.

Les élèves de la classe de CE1C ont participé au défi techno. Il s'agissait de déplacer un véhicule portant une masse de 100g sur 1,50m de façon autonome avec l'air. Ils ont présenté leur recherche aux autres classes participantes.

La classe de CE2 a déposé un dossier en novembre pour participer à un projet classe d'eau, malheureusement l'organisme financeur (l'OCCE) n'a donné la réponse qu'au mois de mai. Il n'était plus possible de réaliser les sorties prévues dans ce cadre. A la place, les élèves ont visité le musée de Cluny et le château de Vincennes, sur le thème de Paris au moyen-âge.

La plupart de ces projets seront présentés sous forme de films lors de la fête de fin d'année.

Utilisation du numérique : les enseignantes et la directrice déplorent à nouveau la complexité de la mise en route des logiciels et livres numériques commandés via le catalogue de la ville de Paris.

Mme Guérin a fait la demande d'un Tableau Numérique Interactif dans le cadre de projet innovant. Elle n'a pas encore de réponse.

Les portes ouvertes des classes : malgré la difficulté de l'horaire, la participation a été importante. Les parents demandent que les portes ouvertes puissent avoir lieu un matin, l'équipe enseignante est d'accord pour un mercredi en tout début de matinée, pour l'année prochaine.

EPS :

Natation : le changement de piscine s'est très bien passé. Tous les enfants étaient contents d'aller à la piscine, et le contenu était plus ludique. Le fait de pouvoir se passer de bus était apprécié. Au niveau des résultats, sur un total de 72 CE1 : 22 élèves n'ont pas validé les compétences. Les parents demandent à avoir un retour sur le niveau de l'enfant. Il sera noté dans le cahier d'EPS des élèves.

La course longue s'est déroulée au TEP Lagny. Matinée réussie, les parents présents demandent à reconduire l'expérience !

Musique :

les élèves ont chanté en chorale à Noël devant les autres enfants et en cette fin d'année devant les parents. Ce fut un beau moment de musique.

LSU

Le ministère a fait parvenir une brochure qui sera distribuée aux élèves en même temps que leur livret. La remise aura lieu du 26 au 30 juin. Elle n'est pas individualisée sauf pour certains élèves.

2/Le temps périscolaire

Le projet pour la rentrée : de la même façon que pour le temps scolaire, un projet a été rédigé en lien avec les parents. Il est annexé au compte-rendu.

Le budget participatif : les tablettes ont enfin été livrées (2 mallettes de 15 tablettes Samsung avec borne wifi), 3 vidéoprojecteurs et 3 écrans.

L'équipe enseignante n'a pas souhaité renouveler sa participation au budget participatif alors que le matériel du dernier budget n'avait pas été reçu.

Les deux centres de loisirs se sont associés pour participer et ont voté pour de grands jeux en bois.

Il semble raisonnable de passer à un vote tous les deux ans afin de laisser aux élèves le temps de s'approprier les projets.

Le projet de mallette jeux :

Les jeux seront livrés en sept/oct

Les portes ouvertes des ateliers ARE : ils auront lieu le mardi 27 juin et le vendredi 30 juin de 15h30 à 16h30.

3/ Sécurité :

Le dernier exercice incendie a eu lieu mercredi 14 juin. L'école est évacuée en 2 mn.

Le PPMS : il a été revu en réunion avec le responsable de la CASPE, l'IEN, puis réécrit afin de tenir compte de la spécificité de groupe scolaire. Il sera à nouveau présenté au premier conseil d'école.

4/Vie de l'école :

Travaux : l'étanchéité toilettes (toits et bacs à fleurs) a été faite pendant les vacances d'avril

Coopérative scolaire : bilan et achats : 1385 euros en début d'année, environ 1600 euros à la fin de l'année.

Achat d'investissement réalisé et à venir: un caméscope, un enregistreur, une enceinte bluetooth. Il y a eu moins de dépenses car moins de sorties du fait du plan Vigipirate notamment pas de sortie de fin d'année.

La réforme des rythmes scolaires :

La ville de Paris l'a appliquée à la rentrée 2013.

Sur le site du ministère depuis le 15 juin figure un document intitulé « rentrée 2017 : 4 mesures pour bâtir l'école de la confiance » parmi ces quatre mesures, deux concernent le primaire : « dédoubler classes CP en REP+, et adapter les rythmes scolaires ». Il est précisé que « Toute évolution de la semaine scolaire doit faire l'objet d'un consensus local »

Les parents d'élèves élus mentionnent que ce point a été discuté au conseil d'école de l'école maternelle du 8 juin.

M. Martin fait part de la position de la Ville de Paris, qui a beaucoup investi dans la mise en place des ARE et n'est pas favorable à priori à un changement et ne sera pas pro-active pour mener un possible changement. Suite à la discussion sur les rythmes scolaires, 6 enseignants sur 8 souhaitent se prononcer pour un retour à la semaine de 4 jours, 1 enseignant refuse de se prononcer et un est favorable au maintien du rythme adopté par la ville.

Les parents élus, ne souhaitant pas se prononcer avant une consultation de l'ensemble des parents, s'abstiennent. Ils organiseront un débat à l'automne.

Point divers

Les parents d'élèves FCPE demandent à lire le message suivant :

"Nous parents d'élèves FCPE avons travaillé aux côtés des 2 directrices depuis plusieurs années pour d'abord repousser le projet de parallélisation des écoles, puis en accompagnant sa mise en oeuvre. Nous ne souhaitons bien évidemment pas intervenir sur les choix pédagogiques de constitution des classes mais nous regrettons le manque d'information et de transparence des dernières annonces faites dans les 2 écoles. Certains parents d'élèves sont désorientés, voire même démotivés. Nous souhaitons retrouver un climat serein et une confiance mutuelle dans nos relations avec les équipes enseignantes pour permettre à nos enfants de réussir et de s'épanouir pleinement à l'école."

Mme Truchot explique que le suivi de sa classe par un enseignant est un choix pédagogique validé par le conseil des maîtres. C'est pourquoi les parents ont été informés après la décision.

Néanmoins, elle est disponible pour rencontrer les parents qui le souhaitent.

Le conseil se termine à 21h30.

Présidente : A. Truchot

Secrétaire de séance : Mme Leca--Latruffe